

Pack de surveillance : EVOLUTION



Tendre vers l'optimisation de la gestion de votre installation

L'article 5 des arrêtés ministériels du 13 décembre 2004 relatifs aux installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (au titre de la rubrique 2921), demande à l'exploitant de désigner une personne responsable de la surveillance de l'installation.

GL BIOCONTROL vous propose de prendre en charge et d'assurer par elle-même la surveillance de votre installation de refroidissement conformément à la réglementation en vigueur applicable à votre circuit (arrêtés du 13 décembre 2004, arrêté préfectoral et autres circulaires).

GL BIOCONTROL met à votre service les compétences requises dans la gestion de la surveillance des circuits de refroidissement ainsi que son expertise pour la conduite des installations et des risques que celles-ci présentent.

Avantages

- "Sérénité" réglementaire,
- Mise en place d'une gestion documentaire optimale,
- Organisation rationnelle des opérations de désinfection et/ou nettoyage en cas de dépassement réglementaire du seuil en Légionelles,
- Optimisation du temps de travail des responsables HSE.
- Compréhension des enjeux environnementaux en adaptant la conduite de l'installation,
- Optimisation de la maîtrise des risques et compréhension des phénomènes microbiologiques de l'installation,
- Economie sur la consommation globale en eau d'appoint,
- Economie sur la consommation globale des produits de nettoyage en améliorant la stratégie de traitement,
- Meilleur respect de l'environnement.

Prestations fournies (incluant 10 jours sur site)

Analyse méthodique des risques : actualisation annuelle de l'analyse méthodique des risques selon une technique innovante de détection des risques par cartographie ATP et caractérisation de l'écosystème de l'installation, proposition de mise en place des choix techniques de surveillance, maintenance et entretien. Recherche et hiérarchisation des points critiques à partir du diagnostic « DIADEM » sur la base de mesures de la flore totale par bioluminescence et PCR Legionella,

Audit blanc : audit de l'efficacité des procédures de prévention du risque Legionella,

Mise en conformité réglementaire : mise en conformité réglementaire des documents, préparation à l'audit de contrôle biennal. Participation à l'audit biennal,

Suivi des analyses Legionella NF T90-431 : suivi et interprétation des analyses réglementaires, organisation des actions en fonction des résultats d'analyses,

Prestations fournies (incluant 10 jours sur site) suite...

Contrôles PCR : contrôles inopinés des interventions de maintenance, d'entretien et d'exploitation par mesure PCR Legionella spp (4 visites) avec partage et échange des évaluations sur site,

Bilan annuel : organisation et rédaction du bilan annuel de l'installation avec réunion de présentation,

Pilotage des actions de nettoyage : pilotage et validation des actions du nettoyage annuel de l'installation par suivi de la flore totale par bioluminescence (sur site),

Formation à la mesure de la flore totale par bioluminescence : formation du personnel intervenant à la mesure de la flore totale par bioluminescence dans les eaux et sur les surfaces,

Luminomètre et réactifs : mise à disposition du matériel de mesure de la flore totale par bioluminescence (luminomètre avec kits de mesures + 50 tests).